



Composter les déchets organiques

Guide des bonnes pratiques pour la transformation des déchets de cuisine et de jardin

SPW | Éditions

TOUT SAVOIR

Les guides de l'écocitoyen

Ressources naturelles



MOINS DE DÉCHETS
On a tous à y gagner !



Wallonie
environnement
SPW

Rédition 2018

Conception et rédaction : Albert Zegels, Global Environnement

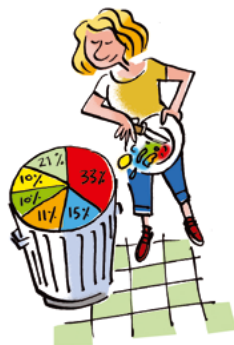
Conception / textes : Albert Zegels, Etienne Mommaerts, Vincent Brahy
(SPW, DSD)

Conception graphique : Olivier Stassin (SPW, DFA - CREA)

Illustrations : Jean-Claude Salemi

Sommaire

1. Pourquoi composter ?
2. Le compost, qu'est-ce que c'est ?
3. Quels déchets composter ?
4. Ce qu'il faut éviter de composter
5. Les avantages du compost
6. Quelques bons conseils
7. Les outils
8. Quelle technique pour mon jardin ?
9. Comment utiliser votre compost ?
10. Explications scientifiques
11. Pour en savoir plus
12. Index
13. Table des matières



Introduction

Selon les derniers résultats du baromètre de la prévention des déchets de juin 2016, 31 % des ménages wallons sondés compostent leurs déchets alimentaires. En général, les personnes plus âgées (65 ans et plus) font davantage appel au compostage à domicile et aux animaux (poules, lapins...) pour éliminer leurs déchets organiques que les personnes plus jeunes.

L'enquête révèle également qu'environ 2/3 des Wallons qui possèdent un jardin compostent leurs déchets organiques à domicile. Ceux qui ne le font pas évoquent le fait que leur commune organise la collecte organique (pour 37 % des cas), qu'ils n'ont pas le temps de réaliser un compost (pour 29 %) ou encore qu'ils ne savent pas comment procéder (pour 26 % des cas). En outre, plus de la moitié des personnes sondées indiquent ne jamais avoir vu ou lu des informations concernant le fait de composter des déchets organiques à domicile, que cela soit de la part de leur commune, de leur intercommunale de gestion des déchets ou encore de la Wallonie.

Cela signifie que les efforts de communication, de sensibilisation et de formation doivent encore être poursuivis pour convaincre une majorité de Wallons de se lancer dans l'aventure du compostage à domicile ! C'est la raison d'exister de cette brochure conçue et actualisée par la Wallonie!

Recycler... comme la forêt !

Les plantes et les animaux de la forêt produisent chaque année plus de déchets que ceux que nous serions capables de produire.

Non seulement des montagnes de feuilles, de fleurs, de plumes, mais aussi des parfums, des insecticides, des colorants, des venins... et rien ne s'accumule !

L'arbre, par exemple, vit au milieu de ses déchets sans être intoxiqué par eux.

La forêt a résolu le problème d'une manière très simple parce qu'elle pratique une économie circulaire : les déchets des uns servent de nourriture aux autres.

La forêt ignore le concept des immondices.



1. Pourquoi composter ?

Une source d'économies ...

En 2016, près de 496 000 tonnes de déchets organiques ont été collectés par les pouvoirs publics, ce qui représente en moyenne 137 kg/habitant/an. Environ 60 % de ce gisement provient de collectes sélectives : déchets verts déposés dans les recyparcs et sacs de déchets organiques collectés en porte-à-porte. Le solde correspond aux quantités de matières organiques présentes dans les ordures ménagères résiduelles (poubelle tout-venant). Alors que les déchets verts sont compostés dans des plates-formes de compostage et les sacs de déchets organiques valorisés dans des unités de biométhanisation, les matières organiques non triées contenues dans les ordures ménagères sont directement envoyées à l'incinération !

Ces déchets organiques, nous pouvons les transformer, pour autant que nous ayons la chance de disposer d'un petit espace pour installer un composteur (lombricomposteur p. ex.). Mettre en œuvre un compost ne nous demande que de changer légèrement nos habitudes, et un investissement de trois minutes par jour...

Si nous prenions individuellement en main cette partie de la gestion de nos déchets, c'est environ 26 % du poids total des déchets ménagers qui pourraient sortir de la masse à traiter par les pouvoirs publics. Une belle source d'économies qui pourraient nous revenir ou être affectée à d'autres priorités.

La collecte sélective des déchets organiques et le développement du compostage à domicile et/ou de quartier représentent donc un potentiel important pour réduire les quantités d'ordures ménagères et augmenter les taux de recyclage. C'est la raison pour laquelle le nouveau Plan wallon des Déchets-Ressources (PWD-R) fixe des objectifs ambitieux en la matière à l'horizon 2025 :

- généraliser la séparation de la fraction organique des ordures ménagères brutes, sur l'ensemble du territoire wallon ;
- augmenter la population de composteurs pour atteindre 38,2 % de ménages wallons qui compostent à domicile en 2025 ;
- grâce au compostage, réduire de 6 % la production de déchets verts issus des ménages par rapport à 2013 (soit 1,4 kg/hab/an).

Selon les estimations, les différentes actions envisagées dans le PWD-R pour encourager un compostage à domicile de qualité et soutenir des actions de compostage par quartier devraient permettre de réduire les flux de déchets ménagers de \pm 18 200 tonnes à l'horizon 2025, ainsi que l'empreinte carbone associée de 284 tonnes CO₂ éq.. A côté de ces effets positifs en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de quantités de déchets collectés, les actions de compostage (menées dans les règles de l'art) ont aussi une influence extrêmement positive sur la qualité des sols et leur rétention en eau, ainsi que sur la diversité biologique ! Plus que des économies, ce sont de réels bénéfices pour le futur !

A savoir

Selon les dernières estimations issues de l'analyse de la composition des ordures ménagères brutes en Wallonie 2017-2018*, la poubelle d'un ménage wallon (hors collecte sélective des déchets organiques*) était constituée en moyenne de :

* Données partielles correspondant à la campagne de mesures qui s'est déroulée du 19/07/2017 au 29/09/2017 - 35 communes échantillonnées - 17,5 tonnes d'ordures ménagères collectées et 12,5 tonnes triées.

- déchets organiques compostables : 35,7 %
- déchets organiques non compostables : 0,4 %
- textiles sanitaires et autres textiles : 16,8 %
- plastiques : 13,7 %
- déchets inertes (litières, céramiques...) : 8,0 %
- papiers et cartons : 6,9 %
- déchets complexes (cartons à boissons, autres emballages...) : 2,5 %
- verres : 2,2 %
- déchets métalliques : 1,9 %
- déchets spéciaux (huiles, médicaments, piles...) : 0,9 %
- bois : 0,3 %
- autres : 10,6 %

* Déchets organiques : déchets constitués essentiellement de déchets de jardin (déchets verts) et de cuisine : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs, croûtes de fromages, litières biodégradables, feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles de haie, pailles, sciures, déchets du potager....

ou encore, exprimés en kg par habitant et par an (2016) :

- déchets organiques compostables : 52,7 kg
- déchets organiques non compostables : 0,7 kg
- textiles sanitaires et autres textiles : 24,9 kg
- plastiques : 20,2 kg
- déchets inertes (litières, céramiques...) : 11,9 kg
- papiers et cartons : 10,2 kg
- déchets complexes (cartons à boissons, autres emballages...) : 3,7 kg
- verres : 3,3 kg
- déchets métalliques : 2,8 kg
- déchets spéciaux (huiles, médicaments, piles...) : 1,4 kg
- bois : 0,4 kg
- autres : 15,6 kg

A ces quantités s'ajoutent les déchets collectés sélectivement, soit en porte-à-porte, soit via les bulles ou les recyparcs : déchets organiques, déchets encombrants, déchets inertes (déchets de construction), déchets verts, papiers et cartons, verres, textiles, métaux, frigolite, déchets spéciaux des ménages (peintures, herbicides...)...

... et une nécessité environnementale

* Humus :

matières organiques stables (non labiles) formées par la décomposition de végétaux et/ou d'animaux.

* Amendement : toute substance incorporée aux sols en vue d'améliorer leurs propriétés physico-chimiques et biologiques. Le compost est bien entendu un amendement.

Les déchets organiques non contaminés (par ex. : métaux lourds, pesticides...), en se décomposant dans la nature, ne libèrent pas d'autres substances que celles qui sont inhérentes à la vie. Ils se transforment en eau, en CO_2 , éventuellement en méthane (CH_4) et en d'autres molécules utilisables par le monde végétal.

De plus, les sacs-poubelle, le ramassage, le transport, l'incinération, la mise en décharge engendrent des coûts financiers et environnementaux qui peuvent être importants.

La conclusion est claire, la solution est simple : nous devons tout mettre en oeuvre pour que cette fraction organique de nos déchets ménagers et de jardin ne quitte plus son lieu de production. Le compostage de qualité (individuel ou de quartier) offre cette solution.

2. Le compost, qu'est-ce que c'est ?

Le compost est une substance brun foncé et fragmentée qui sent bon les bois. C'est en fait le résultat du recyclage de matières organiques. C'est de l'humus* contenant des organismes vivants et des minéraux pouvant servir de nourriture aux plantes.

A savoir

Les organismes vivant dans le compost ne sont ni des parasites ni des germes pathogènes. Ce sont des agents naturels qui décomposent des substances organiques, et seulement des déchets végétaux et animaux.

Le compost est un excellent amendement* du sol. Il possède une forte concentration en matières organiques et aide à rendre à la terre certaines de ses propriétés qui s'épuisent avec le temps et l'utilisation. Il peut largement remplacer les mélanges de terre et engrais disponibles dans le commerce, et être utilisé pour toutes les cultures : légumes, plantes à fleurs annuelles, herbes potagères, plantes vivaces, buissons à fleurs et fruitiers, arbres fruitiers, pelouses, dans les bacs à fleurs ou à l'occasion de plantations d'arbres ou de préparation et d'amélioration de terrains.



A savoir

Vous pouvez vous passer de ramasser les tontes. Le gazon régulièrement coupé court (maximum tous les cinq jours en période de forte croissance) peut être laissé sur place. Il se décomposera et constituera un bon engrais, tout en freinant l'invasion des mousses. Si le gazon coupé est abondant, il peut être utilisé sur les plates-bandes, évitant la prolifération des mauvaises herbes.



Les feuilles mortes. Idéalement, mélangez-les avec du compost mûr ou du broyat de branchages. Les feuilles mortes se décomposent plus rapidement si vous les hachez préalablement avec une tondeuse. Stockez-les en automne pour les répartir tout le long de l'année dans votre compost.



Les branches coupées, résidus de taille de haies ou de buissons, doivent être coupés en petits morceaux ou broyés s'ils ont une épaisseur supérieure à 1 cm. Pour de petites quantités, ils peuvent être traités à la main. Attention, il est déconseillé de mettre au compost des déchets de plantes toxiques telles que l'if ou le thuya. Le sapin de Noël peut entrer dans le compost, mais broyé.



Les restes de jardins potagers et de jardins d'agrément, de même que les mauvaises herbes non montées en graine.





La paille et le foin.





Les fientes de poules et les fumiers des petits élevages domestiques (lapins, chèvres...) extérieurs.


C. Dans la maison


 Les bouquets de fleurs et plantes d'appartement, en découpant en segments les fleurs fanées et en émiettant la motte de terre des pots.


 Les litières des petits animaux domestiques sont compostables, mais uniquement si elles sont naturelles et biodégradables.


 Les déjections d'animaux domestiques contiennent beaucoup d'azote. Si vous les ajoutez, mélangez-les avec de la paille, des copeaux de bois ou du broyat.

 Les cendres de bois peuvent être utilisées en très petites quantités (1 à 2 kg par m²), saupoudrées en très fines couches tous les 10 cm d'épaisseur, en particulier à l'occasion du retournement du tas.

 La sciure et les copeaux de bois.

 Les papiers usagés, du type essuie-tout, serviettes, mouchoirs.

 Le carton épais, en n'oubliant pas d'en ôter les éventuelles bandes collantes.

 Les cheveux, poils et plumes doivent être répartis très finement mais ce sont de bons fournisseurs d'azote dans le compost.



A savoir

Les cendres de feu de bois sont un bon engrais. Vous pouvez donc les éliminer en les épandant sur le jardin.



4. Ce qu'il faut éviter de composter



Les plantes montées en semences et les fruits de certains arbres ou arbustes (charme...) car les graines ne se décomposent que lorsque le compost atteint une température de 60°C. Vous risquez donc de disperser avec votre compost des plantes indésirables à l'endroit d'épandage.



A savoir

Les mauvaises herbes montées en graine pourraient ensemençer votre jardin avec le compost. Pour l'éviter, vous pouvez les faire macérer deux ou trois jours dans l'eau avant de les intégrer.



Les résidus de taille de rosiers, d'arbres fruitiers ou d'arbustes de haies ou d'ornement porteurs de maladies, de même que des plantes potagères touchées. Dans ces cas, la destruction par le feu ou le dépôt au parc à conteneurs sont les meilleures solutions.



La litière pour chat couramment vendue dans le commerce sauf s'il est spécifié explicitement qu'elle est biodégradable.



Le bois de menuiserie et le gros bois émondé mettraient trop de temps à se décomposer.



Les couches-culottes ou langes jetables ne sont pas biodégradables à 100 %. Dans certains cas et dans certaines communes, ces langes peuvent être déposés dans les sacs de déchets organiques collectés en porte-à-porte (en vérifiant préalablement que c'est bien le cas, via les sites internet de la commune ou de l'intercommunale)



Les poussières et les sacs d'aspirateur contiennent trop de matières synthétiques.



Les huiles et graisses alimentaires végétales comme animales usagées ne peuvent plus être répandues sur le compost. Elles sont en effet soumises à une obligation de reprise. Leur place est bel et bien au recyclage.



Les cendres de charbon sont trop riches en sels minéraux et ont un effet herbicide dans le compost.



Le papier, les bouchons de liège, les métaux et les matières plastiques peuvent être recyclés efficacement autrement.



Les matières synthétiques - dont les textiles - ne se décomposent pas par des moyens biologiques et n'apportent rien à la nature.



La terre et le sable.



5. Les avantages du compost

A. Il favorise la croissance des végétaux et des racines

Il a été démontré que les végétaux plantés dans un milieu contenant du compost sont plus forts et ont un meilleur rendement. Le compost ajoute non seulement de la matière organique au sol mais aussi des oligoéléments tels que le fer, le manganèse, le cuivre, le zinc et le bore, nécessaires à la croissance des végétaux.



B. Il améliore le rythme de diffusion des nutriments*

Ils ne sont libérés que lorsque la plante en a besoin : plus vite quand le temps est chaud et humide, plus lentement quand il fait froid. Le compost rend au sol ses nutriments, prolongeant ainsi leur présence pour nourrir les végétaux pendant une longue période. Cet apport permet également de prévenir la perte de fertilisants, entraînés par le ruissellement des eaux de surface.

* Nutriment : substance alimentaire pouvant être entièrement et directement assimilée.

C. Il améliore la porosité du sol

L'activité microbienne est essentielle à la fertilité du sol. Ces micro-organismes décomposent les matières organiques pour rendre les nutriments contenus dans ces matières accessibles aux végétaux.

Or, les sols compacts ne laissent pas l'eau et l'air, essentiels aux micro-organismes, pénétrer la surface du sol. Le compost étant composé de particules de tailles différentes, il offre une structure poreuse très utile.

D. Il améliore la capacité de rétention d'eau

La matière organique contenue dans le compost peut absorber l'eau lorsqu'il pleut ou pendant les arrosages et ainsi la retenir pour que les végétaux puisent dans ces réserves en cas de besoin.

E. Il limite l'apparition de maladies

La recherche a démontré que le compost pouvait réduire l'incidence de certaines maladies chez les végétaux. Il prévient les intoxications des plantes en retenant mieux les éléments toxiques (métaux lourds ou molécules entrant dans la constitution des pesticides chimiques). Le compost recèle également des composés antiparasitaires qui diminuent les risques d'infection.

6. Quelques bons conseils



Alternez les déchets "verts et humides" - fleurs fanées, restes de nourriture, herbe, etc. - et les déchets "bruns et secs" - feuilles mortes, branchages, etc. Les premiers apportent l'eau et la nourriture aux organismes décomposeurs, tandis que les seconds permettent l'aération.



Toujours composter dans un silo, un fût, ou sur un tas bien aéré. L'air doit atteindre les déchets. Un amas de déchets organiques sans air devient source de mauvaises odeurs (d'œuf avarié). Il s'agit d'émissions de sulfure d'hydrogène, un gaz inflammable toxique. Mélangez donc régulièrement votre compost à l'aide de la tige d'aération ou en retournant le tout. S'il sent, ajoutez aussi des matériaux grossiers pour ménager des couloirs d'aération.



Le tas de déchets organiques à composter doit toujours être en contact avec la terre afin de permettre aux micro-organismes décomposeurs et aux vers de terre de coloniser le compost.

A savoir

Le froid empêche la mise en route du processus de compostage. Il n'est donc pas intéressant de lancer un compostage lorsqu'il gèle.





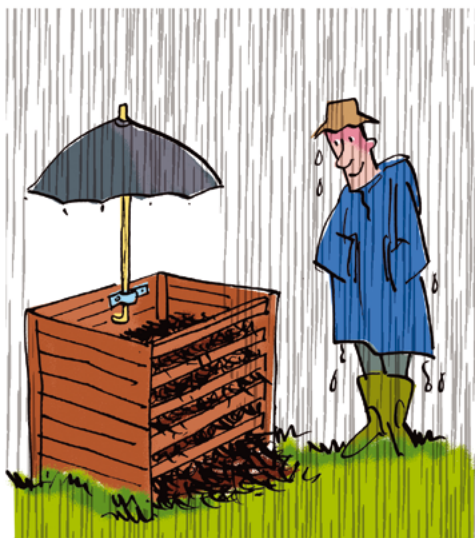
Ajoutez les matières organiques à composter en petites quantités. De trop grandes quantités d'un même déchet ajoutées en une fois provoquent le compactage et la fermentation.



La décomposition sera plus facile et plus rapide si les déchets ne sont pas trop gros. Il vaut donc mieux déliter en petits morceaux tout ce qui peut l'être ou utiliser un broyeur.



Le compost doit être humide (comme une éponge pressée), mais pas trop : l'eau en trop grande abondance refroidit le mélange, tue les micro-organismes et emporte des substances nutritives. C'est pourquoi on veillera à protéger le compost de la pluie.



Placez votre compost près de votre habitation, vous irez ainsi plus volontiers y verser vos déchets.



7. Les outils

- Le compostage est un processus simple. Il ne nécessite pas d'outillage particulier. En fonction de l'importance du volume et des types de résidus organiques que vous aurez à traiter, il faudra sélectionner parmi les outils suivants ceux dont vous pouvez avoir besoin.
- Une poubelle, voire un simple seau pour récolter spécifiquement vos déchets organiques ménagers. Si votre compost est situé très près de l'habitation, vous ne devez même pas stocker vos déchets de cuisine. Veillez cependant à mettre les déchets encore frais sur le compost pour éviter la fermentation, les odeurs et les insectes indésirables.
- Une brouette pour transporter les déchets verts de jardin et votre compost lors de son utilisation.
- Une fourche pour le brassage du compost.
- Un crochet mélangeur si vous utilisez un fût à compost. Vous pouvez l'acquérir en même temps que le fût.
- Une petite hache et un sécateur pour réduire en petits tronçons les branchettes et les tiges dures.
- Un broyeur si vous disposez d'un grand jardin avec une abondance de haies, d'arbustes d'ornement, de taillis. Si vous devez acquérir un broyeur, veillez à choisir un appareil avec système de sécurité et pensez aux nuisances environnementales que son utilisation peut entraîner, par exemple en ce qui concerne le bruit. Respectez les règlements communaux relatifs à cette question. Pensez aussi au prêt ou à la location avant d'investir dans un tel appareillage.
- Un tamis à mailles larges (12 mm) si vous souhaitez utiliser du compost jeune, à mailles plus fines (6 mm) si vous utilisez du compost mûr (pour des jardinières, par exemple).



8. Quelle technique pour mon jardin ?

A. Vous avez un grand jardin (plus de 100 m²) : le compost en tas

1. Composter

Il s'agit simplement d'entasser dans un endroit ombragé du jardin, à l'abri du vent, tous vos déchets organiques tout en respectant les règles essentielles du compostage.

Sur un espace de terre grossièrement labouré (pour éviter un sol trop compact qui ne permettrait pas aux agents décomposeurs de coloniser votre tas), disposez d'abord une couche composée de matériaux grossiers tels que des tiges ou des branchages coupés en petits morceaux ou encore du broyat.

Sur cette première couche, versez chaque jour les déchets de cuisine et de jardin, en veillant toujours à bien alterner les "verts et humides" et les "bruns et secs".

Plus le tas est haut, mieux cela vaut. En pratique, un tas de 1 m de haut avec une base de 1,2 à 1,5 m s'avère facile à manipuler.

Le tas sera protégé de la pluie par un petit toit ou une couche protectrice composée de paille, de carton épais ou de jute. L'air doit cependant pouvoir circuler.

Si ces conditions sont respectées, la température du tas de compost doit s'élever rapidement dans les jours qui suivent sa mise en place.



A savoir

La température au sein du tas peut atteindre 70 °C. L'élévation de température signifie que les organismes décomposeurs sont entrés en action. Les températures entre 50 et 65°C sont idéales car elles permettent la destruction complète des semences et des organismes porteurs de maladies.

Après deux à six semaines, la température doit être retombée, et le tas s'être affaissé. A ce moment, il faut retourner le tas en le mélangeant et en l'aérant soigneusement. Si vous constatez que votre compost est trop sec, mouillez-le légèrement. A ce moment, le compost doit avoir la consistance d'une éponge mouillée essorée.

Après cette opération, la température doit remonter vers 40 °C et le tas s'affaissera à nouveau.



L'opération de retournement et de brassage peut être effectuée toutes les quatre semaines. De six mois à un an après le début du compostage, le compost est mûr et prêt à être utilisé. La durée du compostage peut varier en fonction de la saison, de la température extérieure et du type de matériaux organiques à décomposer.

A savoir

Entre un et trois mois, le compost est dit "jeune". On peut encore y reconnaître les substances organiques qui ne sont pas encore entièrement décomposées. On y trouve beaucoup de vers de terre. Le compost "mûr" est atteint après six à douze mois. Il a l'aspect d'un terreau uniforme. Les matériaux (à l'exception des plus gros morceaux de bois ou de coquilles de noix par exemple) sont entièrement décomposés. Il dégage une odeur d'humus de forêt.

2. Tamiser

Pour être utilisé, le compost doit être tamisé. Les éléments non décomposés peuvent être réincorporés dans le nouveau tas de compostage. Pour tamiser le tas de compost, construire un tamis sur pied avec un cadre en bois et utiliser un treillis à mailles de 2 cm. On peut aussi utiliser un tamis incliné ou un treillis de sommier de lit appuyé contre un mur ou un piquet.



3. Conserver

Si on n'utilise pas immédiatement le compost mûr, celui-ci peut être conservé quelque temps. Dans ce cas, il faut veiller à protéger le tas de la pluie afin que les matières nutritives ne soient pas lessivées et entraînées inutilement dans le sol ou par les eaux de ruissellement. Le compost ne devrait pas être conservé plus d'un an car au-delà, on aboutit à une minéralisation trop avancée qui fait perdre au compost une partie de ses effets bénéfiques comme produit d'amendement des sols.

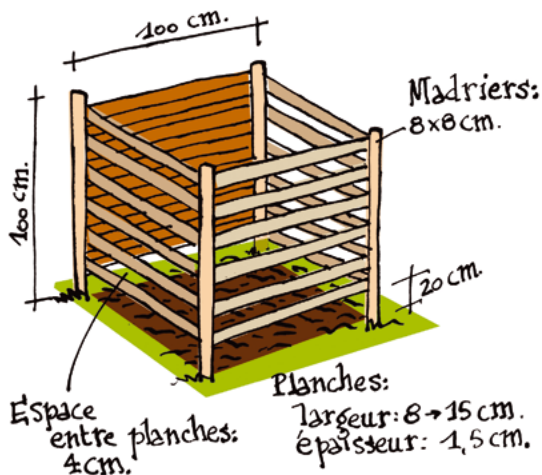
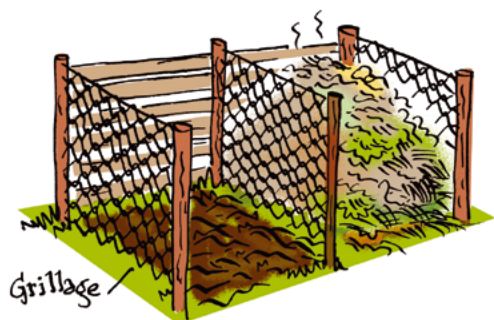
B. Vous avez un jardin moyen (de 30 à 100 m²) : le bac ou silo à compost

Le principe est le même que celui du compostage en tas. Il est adapté également aux grandes quantités de déchets organiques et il a l'avantage d'être un peu plus simple et plus propre.

1. Construire les conteneurs

Il s'agit de fabriquer deux conteneurs (ou plus) de compostage accolés. Ces conteneurs peuvent être construits avec des planches brutes, en réutilisant par exemple des palettes de bois, des piquets de clôture et du grillage à mailles larges, en y plaçant alors une bâche perforée pour éviter le dessèchement. Une variante possible est de construire des murs maçonnés ou d'utiliser des panneaux de béton prévus pour les clôtures de jardin. La condition essentielle est de laisser suffisamment d'ouvertures pour permettre à l'air d'atteindre le tas de compost et d'y circuler.

Vos deux cubes (sans fond) feront un mètre de côté.



2. Composter

Comme pour le compostage en tas, labourer grossièrement le sol sous les conteneurs pour permettre les échanges des organismes décomposeurs du sol. Dans le premier compartiment, déposer une couche de base composée de matériaux grossiers et/ou de broyat. Par-dessus, entasser les déchets de cuisine et de jardin en alternant toujours "verts et humides" et "bruns et secs". L'existence de parois empêche le compost de se dessécher mais il faut s'assurer que l'air circule bien.

A savoir

Si votre compost a des difficultés à démarrer, utilisez un activateur naturel : du compost mûr, quelques centimètres de terre de jardin, ou des orties, du pissenlit, de l'achillée mille-feuille, de la camomille, ou de la valériane.

3. Transvaser le compost

Après trois mois, on enlève la face avant du premier bac et on transvase en mélangeant le compost dans le bac vide. Un nouveau compost est alors mis en route dans le premier compartiment.

Ce système offre l'avantage que les nouveaux déchets à composter sont directement au contact de compost mûr, par le biais de la paroi commune.

Les organismes composteurs migrent et ensemencent le nouveau compost. Cela accélère de ce fait le processus.

Trois mois plus tard, le compost mûr peut être utilisé après tamisage et l'opération de transfert du premier bac vers le deuxième peut à nouveau être effectuée.

Si l'on dispose de très grandes quantités de matières organiques à composter, on peut utiliser plus de deux compartiments.

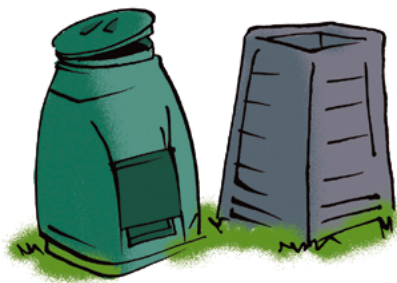
C. Vous avez un petit jardin (moins de 30 m²) : le fût à compost

Lorsqu'on ne dispose que d'un petit jardin, voire même que d'une cour et que la quantité de matières à composter par le ménage est réduite, il est possible néanmoins de réaliser un compost de qualité qui pourra servir par exemple pour des bacs à fleurs.

1. Acheter un fût

On peut trouver dans le commerce différents modèles de fûts. Certains sont relativement modestes et sont constitués d'un treillis tendu sur une armature métallique. Il existe également des modèles dits "de luxe", de construction métallique ou en matière synthétique comme du plastique recyclé et alliant à la fois les caractères esthétiques et de facilité d'utilisation.

Les fûts de compostage doivent présenter un fond profilé et perforé qui permet une bonne aération par le bas. Ils présentent également dans la partie inférieure une trappe au travers de laquelle il sera possible de prélever le compost mûr. Un couvercle ventilé doit permettre à l'air intérieur de circuler tout en protégeant le contenu de la pluie.



2. Le mettre en place

Le fût de compostage pourra être placé dans un endroit ensoleillé. Ses parois opaques et sa couleur sombre absorbent la chaleur du soleil, la restituent aux matières organiques contenues dans le fût, tout en évitant le dessèchement du mélange. L'ensemble de ces conditions favorise la mise en route et le bon déroulement du processus de compostage. Compte tenu de son aspect plus esthétique, le fût à compostage peut être placé plus près de l'habitation, ce qui facilite l'accès et la pratique quotidienne.

3. Composter

Pour lancer le processus de compostage dans un fût, déposez dans le fond une première couche de petites branchettes, de tiges de fleurs et de plantes fanées. Sur cette première couche, on peut alors entasser les premiers déchets organiques ménagers mélangés avec un peu de compost mûr afin d'apporter les souches de micro-organismes décomposeurs indispensables au fonctionnement du compostage.

Pour se procurer un peu de compost mûr, s'adresser auprès d'un voisin réalisant déjà son compost, auprès d'un membre de cercle horticole local, auprès d'un recyparc, etc. Un apport d'un peu de bonne terre peut aussi faire l'affaire.

Dès que le processus est lancé, on peut continuer à ajouter les résidus de cuisine ou autres. Éviter cependant l'apport d'une trop grande quantité d'un même déchet en une seule fois.



A savoir

Lorsque le fût à compostage est utilisé presque exclusivement pour les déchets de cuisine, il risque d'être déséquilibré. Mélangez alors de temps en temps ces déchets avec un peu de copeaux de bois ou de petites branches coupées fines. En effet, le carbone apporté par le bois corrige le trop-plein d'azote apporté par les déchets ménagers.



Il faut veiller à toujours bien mélanger les matières que l'on incorpore avec les déchets plus anciens et à bien oxygéner le mélange. Pour ce faire, on utilisera une canne d'aération, constituée d'un grand crochet à piquer dans le tas une ou deux fois par semaine à différents endroits et que l'on fait tourner d'un quart de tour avant de la retirer.

Cette opération apporte l'air au mélange et permet de brasser les couches récentes avec celles du fond. Dans ces conditions, il ne devrait pas se développer d'odeurs dans le compost.

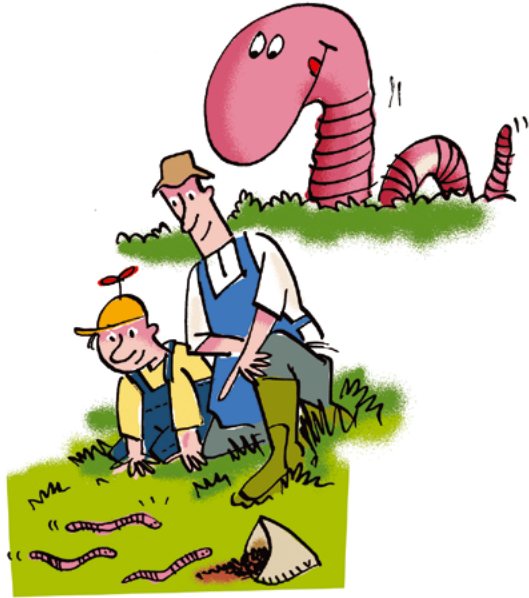
Six mois après la mise en route du compostage dans le fût, le premier compost mûr est prêt à être utilisé. Il est alors prélevé par la trappe à la base du fût.

D. Vous n'avez que des déchets de cuisine : le lombricompostage

Lorsqu'on ne dispose que de peu de déchets organiques et que l'on souhaite les utiliser pour faire du compost, la technique du lombricompostage constitue une solution facile et efficace. Ici, la décomposition de la matière organique est confiée essentiellement à l'activité d'un ver, l'*Eisenia foetida*. Pour se procurer un peu de compost mûr, s'adresser auprès d'un voisin réalisant déjà son compost, auprès d'un membre de cercle horticole local, auprès d'un recyparc, ou en versant sur le sol du marc de café dont ils raffolent. Les vers coloniseront le marc, que vous n'aurez plus qu'à ramasser.

1. Composter

Le lombricompostage peut être réalisé dans un simple bac étanche. Vous en recouvrez le fond de petits morceaux de carton, de lanières de journaux découpés, légèrement humidifiés. Puis vous placez vos vers ou votre compost. Les déchets organiques sont ensuite ajoutés petit à petit. Un certain degré d'humidité est indispensable pour le développement des vers et la décomposition, arrosez donc légèrement le compost en cas de sécheresse. L'aération du compost est assurée par les vers eux-mêmes qui creusent des galeries. Les vers fuient la lumière, c'est la raison pour laquelle le bac doit être recouvert d'un couvercle ventilé. Pensez à rentrer votre compostière en hiver, ils n'aiment pas non plus le froid.



2. Récolter

Pour récolter le compost, généralement au début du printemps, il faut procéder comme suit : étalez une couche de matières organiques sur le compost. Attendez une dizaine de jours. A ce moment, la plupart des vers ont migré dans cette couche superficielle. On prélève alors cette couche de matières en décomposition, riches en vers, et on l'utilise dans un second bac pour commencer un nouveau compostage. Si on ne dispose que d'un seul bac, on mettra en réserve la couche prélevée afin de la réutiliser après prélèvement du compost.

Après avoir retiré la "couche de vers", il est tout à fait possible d'utiliser le compost qui constitue les couches inférieures contenues dans le bac.

A savoir

Des compostières vendues dans le commerce vous permettent de récolter le liquide résultant du compostage. Vous pouvez le diluer dix fois dans de l'eau, et posséder ainsi un excellent engrais naturel pour vos plantes vertes.

9. Comment utiliser votre compost ?

A. Dans le potager

Mélanger le compost à la couche superficielle du sol, sur 7 à 10 cm de profondeur, de préférence au début du printemps.

1. Pour les espèces ou variétés pour lesquelles les besoins en éléments nutritifs sont importants telles que pommes de terre, choux, tomates, poireaux, cornichons, céleris, maïs ou potirons, utiliser de 4 à 8 kg au m².
2. Si les besoins en éléments nutritifs sont moyens comme pour les laitues, épinards, endives, carottes, oignons, betteraves rouges, navets, fenouil ou ail, utiliser de 2 à 4 kg au m².
3. Lorsque les besoins sont moins importants comme pour les haricots, petits pois, radis, fraises ou plantes à fleurs, utiliser de 1 à 2 kg au m².
4. Le compost peut aussi être utilisé comme paillis* de 2 cm d'épaisseur à étendre entre les légumes dont on consomme les fruits, comme les tomates, les concombres ou les poivrons.

* Paillis :
couche de paille destinée à préserver l'humidité du sol, à protéger certains fruits du contact de la terre.



A savoir

Grâce à la couleur sombre du compost, le sol se réchauffe plus rapidement après l'étalement du compost sur le sol au printemps.

B. Pour les arbres et arbustes fruitiers

Répartir chaque année sous l'envergure du feuillage de 3 à 5 kg de compost par m², soit une couche de plus ou moins 1 cm d'épaisseur pour les arbres et de 2 à 3 kg par m² pour les arbustes.

A l'occasion de la plantation d'arbres ou buissons fruitiers, mélanger directement 20 % de compost (une part de compost pour quatre parts de terreau) dans le puits de plantation.

C. Pour la pelouse

Pour la semer : répartir superficiellement de 8 à 10 kg de compost et l'amalgamer à la terre sur une profondeur de 10 cm.

Pour l'entretien: disperser soigneusement au début du printemps de 1 à 2 kg de compost par m². Choisir un compost très fin qui se répartira parfaitement entre les brins d'herbe.

D. Pour les plates-bandes

Tous les deux ans, répartir en surface de 2 à 3 kg de compost par m² entre la végétation et biner légèrement.

E. Pour protéger les sols ou pour constituer une couche de paillis

Répartir en surface une couche de compost de 3 à 5 cm d'épaisseur sans le mélanger à la terre. On utilisera de préférence un compost grossier qui formera une excellente protection contre les mauvaises herbes envahissantes.

F. Pour améliorer des sols d'une manière générale

Pour des sols sableux, lourds, peu profonds ou pauvres, retourner le sol tous les deux ou trois ans en y incorporant 6 à 8 kg de compost par m².

G. Pour les jardinières

Pour en remplir de nouvelles : mélanger 40 % de compost à de la terre ordinaire.

Pour en réutiliser d'anciennes : incorporer 20 % de compost à l'ancienne terre des jardinières.



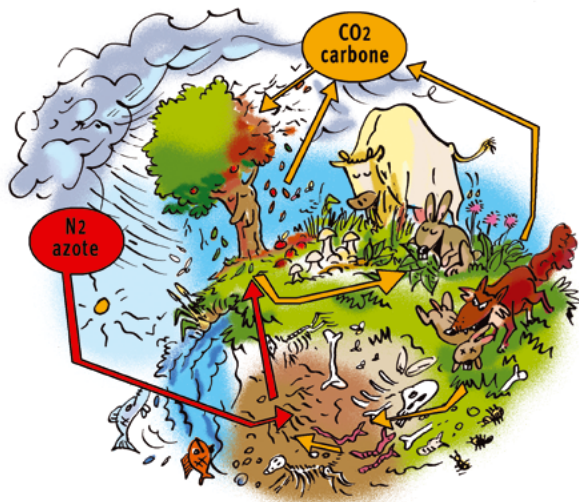
10. Explications scientifiques

A. Les cycles biogéochimiques

Le fonctionnement de la biosphère* est inscrit dans de grands cycles : les cycles biogéochimiques. Au cours d'un cycle, les éléments minéraux du sol sont captés par les plantes puis les animaux en croissance pour constituer une partie de la matière organique. Ils sont ensuite rendus à l'environnement après la mort des animaux et des végétaux pour être réutilisés par d'autres organismes après des transformations complexes. Le compostage est précisément un chaînon de ces cycles biogéochimiques. Les principaux cycles dans la biosphère concernent surtout le carbone, l'eau, l'azote, le phosphore, le soufre. Le compostage fait partie de ces cycles mais les deux éléments principaux qui le concernent sont le carbone et l'azote.

* **Biosphère** : ensemble des organismes vivants, animaux et végétaux, qui se développent à la surface du globe terrestre.

* **Biosynthèse** : processus biologique ou chimique des êtres vivants qui produit des molécules complexes.



1. Le cycle du carbone

C'est uniquement le CO₂ - à l'état gazeux dans l'atmosphère, ou dissous dans les eaux - qui fournit le carbone servant de base à l'élaboration de la matière organique des êtres vivants. Ce CO₂ est capté par les plantes vertes (contenant de la chlorophylle) et est transformé par la photosynthèse en glucides (sucres) et par d'autres biosynthèses* en protides (protéines) et en lipides (graisses). Ces différentes substances servent de nourriture aux animaux et aux plantes sans chlorophylle (comme les champignons).

Tous les organismes vivants respirent et rejettent à leur tour le carbone dans l'atmosphère sous forme de CO_2 . Lorsque des êtres vivants (plantes et animaux) meurent, les débris sont décomposés et minéralisés par d'autres organismes vivants, les décomposeurs et les bioréducteurs*. Au bout de la chaîne, le carbone est remis en circulation sous forme de CO_2 . C'est en quelque sorte la "respiration du sol". Il en va de même pour tous les résidus des êtres vivants, déjections, sécrétions, etc. Le compost est une étape intermédiaire dans la décomposition des matières organiques, étape qui conduira à la minéralisation ultime.

* Bioréducteur : organisme vivant intervenant dans les phénomènes de décomposition de matières organiques en substances minérales.

2. Le cycle de l'azote

Le grand réservoir d'azote nécessaire à la vie est l'air. Il est composé de 80 % d'azote et de 20 % d'oxygène. Pour pouvoir être utilisé par les organismes vivants, l'azote d'origine atmosphérique doit d'abord être minéralisé. Ce sont des micro-organismes, surtout des bactéries, qui ont pour action de réaliser cette minéralisation qui apporte l'azote au contact des racines des plantes sous la forme d'ions nitrate et ammonium. Ceux-ci sont alors absorbés et transportés jusqu'aux feuilles où ils sont utilisés pour la synthèse des protéines. Ces protéines sont la base de l'alimentation azotée des animaux. A la mort des êtres vivants, des micro-organismes décomposeurs rendent au sol l'azote minéral tandis que certaines bactéries spécialisées décomposent une partie des nitrates pour rendre l'azote à l'air.

3. L'équilibre carbone-azote

Bien que la plupart des résidus organiques fournissent aux micro-organismes tous les nutriments nécessaires à leur croissance, une quantité équilibrée de carbone (C) et d'azote (N) assure le meilleur "régime". Le carbone est l'élément de base de la matière organique et l'azote est l'élément indispensable pour l'élaboration des protéines. Si l'azote vient à manquer, toute croissance ou développement des organismes est arrêté. Le rapport idéal pour débuter un compost est de 30 ($\text{C/N} = 30$), soit 30 parties de carbone pour une partie d'azote. Si le rapport est supérieur à 50, le temps de compostage sera trop long car les micro-organismes, dans ce cas, deviennent nécrophages.

Ils se nourrissent de la substance même d'autres micro-organismes morts. En fin de compostage, le rapport C/N est d'environ 15. La teneur en carbone est élevée dans les feuilles et le bois, tandis que le gazon coupé et les déchets de légumes sont riches en azote.



L'utilisation du tableau ci-après doit permettre d'équilibrer les apports en carbone et azote.

| Type de matière organique | carbone | azote |
|--|---------|-------|
| Gazon | | ●●● |
| Epluchures de fruits et légumes | | ●● |
| Légumes entiers du jardin potager | ● | ●● |
| Fumiers et déjections animales (pour autant qu'ils contiennent une bonne proportion de paille) | ●●● | ●● |
| Plantes herbacées avec tiges, mauvaises herbes | ●●● | ● |
| Brindilles, branchages | ●●● | |
| Foin, paille | ●●● | |
| Sciure et copeaux de bois | ●●● | |

B. L'activité des êtres vivants dans le compostage

Ce sont des êtres vivants qui sont responsables de la décomposition de la matière organique. Ces êtres vivants du compost peuvent être classés en deux catégories : les micro-organismes et les macro-organismes. Le compost constitue un véritable milieu de vie dont le fonctionnement est influencé par des conditions particulières : l'oxygénation, la température, l'humidité, les matières nutritives, etc. Les êtres vivants qui le peuplent sont des êtres spécialisés qui doivent disposer des conditions qui leur sont les plus favorables. C'est la raison pour laquelle les variations de température ont une influence profonde sur la composition de la flore microbienne notamment, et par conséquent sur le produit final de la dégradation.

1. Les micro-organismes

Ce sont eux qui sont responsables de l'élévation rapide de la température du compost.



Les bactéries : elles sont toujours présentes dans la masse des déchets organiques et ce dès le début du processus. Elles restent actives durant tout le compostage et en particulier à haute température. Elles se multiplient très rapidement. Cette multiplication rapide et le grand nombre d'espèces différentes permettent l'utilisation de résidus organiques "tout venant".



Les champignons : ils agissent surtout sur les matières qui résistent aux bactéries. Ils ont donc un rôle capital. Les champignons ne résistent pas à des températures supérieures à 50 °C, ce qui explique qu'on les retrouve plus particulièrement en périphérie du compost.



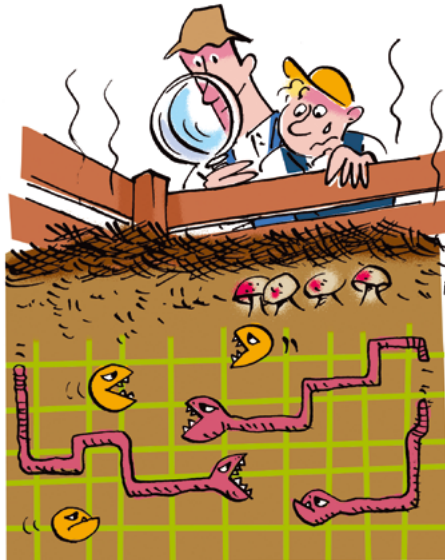
Les actinomycètes : sortes de bactéries filamenteuses, ils agissent plus tardivement que les bactéries et les champignons et se multiplient moins rapidement. Les actinomycètes sont spécialisés dans les derniers stades du compostage en s'attaquant aux structures plus résistantes comme la cellulose et la lignine (constituants du bois notamment). A côté de ces trois types de micro-organismes, on retrouve également dans le compost des algues, des virus, des protozoaires.

2. Les macro-organismes

Ils sont très diversifiés dans le processus du compostage. Les lombrics, par exemple, agissent au début du processus, sur des éléments peu décomposés. Les grands lombrics entraînent dans leurs terriers des fragments de feuilles ou même des feuilles entières. Ils ingèrent ainsi un mélange de débris organiques et leurs excréments constituent un milieu idéal pour les activités microbiologiques qui conduisent à l'élaboration du compost mûr.

Beaucoup d'autres macro-organismes apparaissent surtout dans la phase de maturation du compost.

Les principaux macro-organismes du compost sont les vers de terre (grande variété), les insectes, les acariens, les gastéropodes, les myriapodes, les cloportes, etc.



11. Pour en savoir plus

A. Informations

Plan wallon des déchets-ressources (PWDR)

Gouvernement wallon - 22 mars 2018

A consulter sur

<http://environnement.wallonie.be> (onglet « Sols et déchets »)

Rapport sur l'état de l'environnement wallon 2017 (REEW 2017)

SPW - DGO3 - DEMNA - DEE, 2017

A consulter sur

<http://etat.environnement.wallonie.be> »

Halte au gaspillage alimentaire!

Cette brochure illustrée avec humour fournit une série de conseils pour limiter le gaspillage alimentaire.

Ed. ICDI, 15p., 2016.

Téléch. sur

www.icdi.be/files/library/Publications-pdf/brochure-gapillage.pdf



B. Pédagogie

Affiches compostage collectif

Ces deux affiches aideront les participants d'un compost collectif à bien trier les déchets organiques et alimenter le compost.

Worms & GoodPlanet, éd. Bruxelles Environnement.

Téléch. sur www.wormsasbl.org/index.php?tar=compostez&id=103

Le compostage à l'école

Ce petit guide méthodologique apporte les conseils d'experts pour démarrer un compost à l'école: comment monter le projet (avec qui, quand...), fabriquer une vermicompostière ou un silo, alimenter et gérer le compost, communiquer.

Ed. Worms, 42p., 2016.

Téléch. sur www.wormsasbl.org/uploaddoc/guide_compost_ecole_FR.pdf

L'astucier

Cet outil clé sur porte propose 10 fiches pédagogiques sur la prévention des déchets, chacune déclinée pour les différents cycles du fondamental (2,5 à 12 ans), avec tout le matériel nécessaire à leur réalisation. Pointons les fiches n°3 sur la chasse au gaspillage alimentaire et n°8 sur le recyclage de la matière organique dans la nature et dans un compost.

Ed. Intradel, 2014.

Téléch. sur www.intradel.be/produire-moins-de-dechets >rechercher "astucier"

Jeux sur le compost

Le jeu de la ficelle compost (éd. Worms, Rencontre des Continents & Quinoa) aide à comprendre et mettre en lien les ingrédients, les acteurs et les impacts du compost.

Le jeu des matières compostables (éd. ACR+) permet de se familiariser avec la technique du compostage. Dès 12 ans.

Téléch. sur: www.wormsasbl.org/index.php?tar=compostez&id=103

Symbioses n°92 : Nos poubelles au régime

Ce dossier du magazine de l'éducation à l'environnement aide à mieux comprendre les grands enjeux liés aux déchets, à s'interroger sur nos modes de production et de consommation, et permet de découvrir des projets d'écoles, actions citoyennes, expériences d'économie sociale...

Téléch. sur www.symbioses.be/consulter/92/

Ils sont fous ces frileux

Roman pour enfants où fiction et réalité se mélangent pour traiter de façon ludique de l'importance de la gestion des déchets organiques.

Téléch. sur

www.idelux-aive.be/servlet/Repository/1_Fous_ces_frileux_int_AIVE?ID=63494

Eterrenel

Ce spectacle tous publics (dès six ans) offre une expérience avec la terre dans l'intimité d'une hutte, où se mêlent théâtre, marionnette, jeu et éveil de tous les sens.

www.compagniecompost.weebly.com/eterrenel.html

C. Adresses utiles - sites web

SPW - Moins de déchets

Le site <http://moinsdedechets.wallonie.be> est dédié à la prévention des déchets: infos, conseils, vidéos, adresses et liens utiles.

Comité Jean Pain

Le Comité Jean Pain possède un centre de démonstration (visite sur rdv) et de formation de guides et maîtres composteurs à Londerzeel. Il dispose aussi d'une antenne wallonne et d'une antenne bruxelloise.

Centre de visite: Holle Eikstraat 34 - 1840 Londerzel - Tél : 052/30.53.65 - comite.jean.pain@skynet.be - www.comitejeanpain.be

Worms

Spécialisée dans le compostage, l'ASBL Worms propose des formations, animations scolaires, accompagnements techniques, mais aussi de nombreuses informations via son site web et répond aux questions des citoyens, entreprises, écoles sur le compostage, forme et encadre le réseau des Maîtres-Composteurs bruxellois, et vend du matériel de compostage.

> Rue Van Elewuyck, 35 - 1050 Ixelles - Tél : 02/611.37.53 - info@wormsasbl.org - www.wormsasbl.org

Bon...Jour Sourire

L'ASBL propose une formation d'éducomposteur: formation aux techniques de compostage (y compris compostage de quartier) et à l'éco-consommation.

> Refuge du Grand Taillis - 4560 Pailhe (Clavier) - Tél: 0486/31.70.29 - bjs@bjsoptiwatt.be - www.bjsoptiwatt.be

écoconso

L'ASBL offre informations et conseils en matière de consommation et comportements respectueux de l'environnement et de la santé. Elle répond aux questions par téléphone et propose fiches-conseils téléchargeables, newsletter, animations-conférences, projets et campagnes en matière d'éco-consommation. Pointons ses fiches-conseil sur le compost, le gaspillage alimentaire, la conservation des aliments au frigo et la cuisine des épiluchures.

> Rue Nanon, 98 - 5000 Namur - Tél : 081/730.730 (Lu>Ve, 9:30-12:30) - info@ecoconso.be - www.ecoconso.be

Les intercommunales de gestion des déchets :

En Wallonie, sept intercommunales de gestion des déchets assurent les collectes sélectives des déchets ménagers et gèrent les recyparcs sur leur territoire. Elles mènent diverses campagnes auprès des particuliers, proposent aux écoles des visites de centres de tri, des animations, des outils pédagogiques, et fournissent conseils, brochures (e.a. sur le compostage, le gaspillage alimentaire), réseaux de guides composteurs.

Pour la province de Namur :

BEP

Tél : 081/71.82.11 - www.bep-environnement.be

Pour la province du Brabant wallon :

InBW

Tél : 067/21.71.11 - www.inbw.be

Pour la région de Charleroi :

TIBI

Tél : 0800 94 234 - www.tibi.be

Pour la région de Mons-Borinage-Centre :

HYGEA

Tél : 065/87.90.90 - www.hygea.be

Pour le Hainaut occidental :

IPALLE

Tél : 069/84.59.88 - www.ipalle.be

Pour la province de Luxembourg :

AIVE

Tél : 063/23.18.11 - www.aive.be

Pour la région liégeoise :

INTRADEL

Tél : 04/240.74.74 - www.intradel.be

- **COPIDEC** (Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets)

Tél : 081/71.82.15 ou 081/71.82.33 - www.copidec.be

12. Index

| | |
|------------------------|------------|
| tri sélectif | 4 |
| déchets organiques | 5 |
| amendement | 6 |
| humus | 6 |
| broyat | 7 |
| tonte | 8 |
| cendres | 9 |
| mauvaises herbes | 10 |
| oligo-élément | 11 |
| nutriment | 11 |
| froid | 12 |
| température | 15 |
| compost vert et humide | 15 |
| compost brun et sec | 15 |
| retournement | 16 |
| brassage | 16 |
| compost jeune | 16 |
| compost mûr | 16 |
| organisme décomposeur | 15, 18, 19 |
| fût de compostage | 19 |
| lombricompostage | 20 |
| <i>Eisenia foetida</i> | 20 |
| paillis | 22 |
| biosphère | 24 |
| cycle biogéochimique | 24 |
| carbone | 24 |
| biosynthèse | 24 |
| bioréducteur | 25 |
| azote | 25 |
| micro-organisme | 26 |
| bactérie | 26 |
| champignon | 26 |
| actinomycète | 27 |
| macro-organisme | 27 |

13. Table des matières

| | |
|--|----|
| Sommaire | 1 |
| Introduction | 2 |
| 1. Pourquoi composter ? | 4 |
| - une source d'économies | 4 |
| -... et une nécessité environnementale | 6 |
| 2. Le compost, qu'est-ce que c'est ? | 6 |
| 3. Quels déchets composter ? | 7 |
| A. Dans la cuisine | 7 |
| B. Dans le jardin | 7 |
| C. Dans la maison | 9 |
| 4. Ce qu'il faut éviter de composter | 10 |
| 5. Les avantages du compost | 11 |
| A. Il favorise la croissance des végétaux et des racines | 11 |
| B. Il améliore le rythme de diffusion des nutriments | 11 |
| C. Il améliore la porosité du sol | 11 |
| D. Il améliore la capacité de rétention d'eau | 11 |
| E. Il limite l'apparition de maladies | 11 |
| 6. Quelques bons conseils | 12 |
| 7. Les outils | 14 |
| 8. Quelle technique pour mon jardin ? | 15 |
| A. Jardin de + de 100 m ² : compost en tas | 15 |
| 1. Composter | 15 |
| 2. Tamiser | 16 |
| 3. Conserver | 16 |
| B. Jardin de 30 à 100 m ² : bac ou silo à compost | 17 |
| 1. Construire les conteneurs | 17 |
| 2. Composter | 18 |
| 3. Transvaser le compost | 18 |
| C. Jardin de - de 30 m ² : fût à compost | 18 |
| 1. Acheter un fût | 18 |
| 2. Le mettre en place | 19 |
| 3. Composter | 19 |

| | |
|---|----|
| D. Déchets de cuisine : le lombricompostage | 20 |
| 1. Composter | 20 |
| 2. Récolter | 21 |
| 9. Comment utiliser votre compost ? | 22 |
| A. Dans le potager | 22 |
| B. Pour les arbres et arbustes fruitiers | 22 |
| C. Pour la pelouse | 23 |
| D. Pour les plates-bandes | 23 |
| E. Pour protéger les sols ou constituer une couche de paillis | 23 |
| F. Pour améliorer les sols | 23 |
| G. Pour les jardinières | 23 |
| 10. Explications scientifiques | 24 |
| A. Les cycles biogéochimiques | 24 |
| 1. Le cycle du carbone | 24 |
| 2. Le cycle de l'azote | 25 |
| 3. L'équilibre carbone-azote | 25 |
| B. L'activité des êtres vivants dans le compostage | 26 |
| 1. Les micro-organismes | 26 |
| 2. Les macro-organismes | 27 |
| 11. Pour en savoir plus | 28 |
| 12. Index | 32 |
| 13. Table des matières | 33 |

Diffusion :

DGARNE - DFA (CREA)
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes
Téléphone : 081 33 51 80
<http://environnement.wallonie.be>

Numéro vert : 1718 (informations générales)

Composter les déchets organiques

Brochure gratuite - D/2018/11802/56
Editeur responsable : Briec QUEVY
DGARNE - 15, Avenue Prince de Liège - 5100 Jambes
Imprimé sur papier recyclé
Numéro vert : 1718

Ce guide, conçu et actualisé par la Wallonie, répond, dans le cadre du Plan wallon des Déchets-Ressources (PWD-R), à un souci d'information. Véritable outil pratique, il apporte un nouvel éclairage à nos interrogations sur le compostage et nous aide dans la mise en route de cette action en faveur de notre environnement.